

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10/11/2006  
DU R.P.I. DE TRACY LE MONT / TRACY LE VAL**

- Présents :** M<sup>me</sup> Besaury (Inspectrice de l'Education Nationale)  
M<sup>mes</sup> Christ, Dupin, Lannoy, Wauquier, Zinetti, Pinel, Hémon, Zelko (Enseignantes)  
M<sup>mes</sup> Amadéi, De Hercé, Drault, Mopty, Palmieri, Pelé, Richard, Bouchez (Parents)  
M Lelandais (Maire de TM et Président du RPI), Venditti (Maire TV et Vice-président du RPI), Lecocq (Représentant du RPI), Langlet (Représentant du RPI)  
M Dupin, Mirtain (Enseignants)  
M Wiezecinski (Représentant le Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté)  
M. N'Guyen (Aide administratif)  
MM. Buquand, Petit (Parents)
- Excusée :** Mme Langrenez (parent)

**Secrétaire de séance :** M<sup>me</sup> AMADEI

**Présentation des membres du CE.**

**M., enseignant spécialisé, présente le RASED = Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté :**

- 2 missions : **prévention et remédiation** en cas de difficultés durables.
- Constitué de :
  - o deux enseignants :
    - Un maître « E » dont le rôle est d'aider l'élève à dépasser des difficultés scolaires, de lui faire prendre conscience de la manière de faire pour réussir.
    - Un maître « G » dont le rôle est d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages et leur reconquête du désir d'apprendre.
  - o et d'un **psychologue scolaire** dont le rôle est d'écouter et d'analyser la situation. Son intervention passe par des entretiens avec l'enfant, la famille et l'enseignant. Il peut réaliser un bilan psychologique avec l'autorisation de la famille et conseiller des aides particulières (autre psychologue, orthophoniste, ...)
- Fonctionnement : *Parents informés et associés*  
↓↑

*Enseignant → Alerte RASED → Projet d'aide ← psychologue scolaire si nécessaire*  
*1<sup>er</sup> maillon* →

Le RASED pourrait aussi intervenir en cas d'évènement difficile dans l'école pour des ateliers de parole et d'écoute. M<sup>me</sup> l'Inspectrice précise que le réseau existe depuis de nombreuses années.

**Résultats des élections de parents d'élèves :** pour 10 sièges à pourvoir il y avait 309 électeurs et 217 votes exprimés. 38 votes étaient blancs ou nuls car les bulletins étaient raturés (ne sont recevables que des listes entières). 8 sièges ont été attribués à l'issue du vote. 2 sièges de titulaires et 2 de suppléants ont été attribués par tirage au sort le 06/11/06.

**Règlement intérieur :** Il est reconduit tel quel.

Selon l'article 4, le directeur de l'école ne peut pas refuser d'accueillir des enfants porteurs de parasites : son rôle est d'informer et d'inciter les familles à traiter mais il ne peut pas faire davantage. Les directeurs ont décidé que la présence de poux dans une école aboutit à

l'information de toutes les familles du RPI car des transmissions sont possibles dans les cars ou à l'accueil péri-scolaire.

**Remplacement de M<sup>me</sup> Zelko :** M. Christophe Landru assurera son remplacement en attendant que l'inspection académique trouve un remplaçant pour le reste de l'année scolaire.

**Ouvertures et fermetures de classes, déplacements de classes :**

Etant donné l'arrivée d'enfants de la Maison St Jean et les constructions nombreuses de maisons individuelles à TLV, une ouverture de classe pourrait être envisagée à la rentrée prochaine. Cela aurait pour conséquence, le déplacement de la Grande Section vers l'école maternelle.

M<sup>me</sup> l'Inspectrice indique que même si, pour l'heure, la moyenne d'effectif à 27 n'est pas atteinte, le RPI n'est pas loin. Elle est donc favorable à cette demande d'ouverture à l'école du Val et Mont qui sera étudiée par l'Inspection Académique.

**Bilan des coopératives :** Chaque directeur présente les sommes disponibles en début et en fin d'année scolaire précédente, les recettes (participation des parents, marché de Noël, photos, kermesse, subventions) et les dépenses pour son école (livres, arts plastiques, spectacles, sorties, achats de vélos, activités éducatives diverses. . .).

**Projet Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) :** Afin d'anticiper le comportement en cas de risque majeur (tempête, pollution) des exercices de confinement sont mis en place. Un document d'information et de présentation des consignes sera diffusé aux familles. M<sup>me</sup> Drault propose qu'il soit joint au règlement intérieur.

**Problèmes liés à la circulation en cas de circonstances exceptionnelles (neige ou autres) :** M<sup>me</sup> l'Inspectrice indique que dans ces cas, les élèves doivent rester à l'école, où ils sont le plus en sécurité. Si les routes sont impraticables ou doivent être réservées aux secours, ne pas essayer d'aller les chercher (en cas de confinement, l'enseignant n'est pas autorisé à laisser sortir l'élève). L'information de la population pourrait passer par des sirènes mais celles-ci sont inexistantes dans les communes.

En cas d'impraticabilité de la route qui mène à l'école Jean Couvert, les élèves pourraient être amenés à pied jusqu'à l'école maternelle du Val-Mont par le petit chemin. De là, ils pourraient accéder plus facilement aux cars.

**Problèmes de responsabilités lors des transports :** L'enseignant est responsable pendant les heures de cours, en dehors c'est le Maire. Lorsque pour des raisons graves, des enfants ne sont pas « récupérés » à la sortie du car, l'assistante devrait les emmener à la Mairie la plus proche ou à une école ou à l'accueil péri-scolaire (selon le trajet du car).

**Résultats des évaluations en CE2 :**

Français : 73,7 % (79,8 % en 2005)

Maths : 77,7 % ( 71,5 % en 2005)

En français, les principales difficultés proviennent de la production de texte, de l'écriture et de l'orthographe. En mathématiques, les principales difficultés sont la gestion de l'espace et la géométrie. Les résultats sont conformes aux moyennes nationales.

**Transmission d'informations non scolaires par l'intermédiaire des enfants :**

Les demandes sont nombreuses et parfois abusives. Les directeurs ont décidé de mettre en place des règles communes au niveau du RPI :

- les informations doivent concerner les enfants,
- elles doivent émaner d'associations de Tracy Le Val et Tracy Le Mont exclusivement ou d'associations à but caritatif ou culturel
- les sujets abordés doivent être uniquement pédagogiques, culturels ou caritatifs.

En cas de doute, les directeurs se concerteront. Les panneaux d'affichage des écoles ne doivent pas servir aux associations. C'est aux communes de leur en mettre d'autres à disposition.

**Transmission des informations via internet :** TLM.org propose de diffuser des informations concernant l'école sur son site. Si les comptes-rendus des conseils d'écoles font partie du domaine public, les directeurs ne voient pas d'inconvénient à leur diffusion par cette voie.

Une question est soulevée : l'affichage des comptes-rendus des conseils d'écoles est-il obligatoire sur un panneau ?

**Projet « Ecole au cinéma » :** il concerne la classe de Mme Hémon, il est organisé par l'Inspection Académique. Les élèves visionneront trois films au cinéma « Les Dianes » à Compiègne : Princess Bride, Mon voisin Totoro, La nuit du chasseur. L'objectif est d'apprendre aux élèves à mieux décrypter les images. Les déplacements sont pris en charge par l'Inspection Académique, le billet d'entrée par le Conseil Général. Ne restent à la charge de la coopérative scolaire que 0,40 euro par enfant.

**Projet art plastique :** Il est mené avec l'association « Traces et Cie » et en relation avec le projet d'école sur les déchets et le recyclage. Il aboutira à une exposition nommée « Fantastique recyclage » en fin d'année. Des plasticiens interviendront dans chaque classe du RPI. L'association au thème du recyclage permet d'obtenir des subventions par les communautés de communes.

N.B. : Le Projet d'Action Educative et Culturelle élaboré par l'école maternelle a obtenu un avis favorable mais ne dispose que d'un budget de 100 € pour l'instant.

#### **Sorties scolaires :**

Bilan des sorties de fin d'année 2005-2006 :

Maternelle : pique-nique et jeux en forêt

CYCLE II : plusieurs sorties tout au long de l'année sur un thème

Cycle III : Nausicaa

Sorties prévues en 2006-2007:

Maternelle : Ferme pédagogique « l'Ecole Buissonnière » de Ville

Cycle II : plusieurs sorties tout au long de l'année sur un thème dont deux visites au musée d'Orsay

Cycle III : Ferme pédagogique « l'Ecole Buissonnière » de Ville

Musée conservatoire du milieu rural

Fête de l'école commune à TLM et TLV sur le thème des pirates.

Une habitante de la commune pourrait amener des poneys à l'école maternelle.

**Point sur la rentrée :** RAS sauf que les effectifs ont déjà augmenté depuis (+7)

M. N'Guyen aide au suivi des classes à fort effectif en proposant du soutien, il assure aussi la formation des élèves à l'informatique : préparation du B2i en CM2, initiation en CE1 et CE2,

ateliers informatique en maternelle. Il aide aussi les directeurs dans la gestion administrative (ex : préparation des élections, ...).

**Qualité de l'eau à l'école Val/Mont :** Des analyses effectuées par la DDASS ont mis en évidence la présence de fer mais aucun risque pour la santé. Les enseignantes évitent la consommation de cette eau par les élèves. Les canalisations seront nettoyées.

**Parking de l'école Val-Mont :** Le terrain a été acheté par la commune mais le remboursement des investissements pour les deux classes supplémentaires ne permet pas d'envisager son aménagement dans l'immédiat. De plus, d'autres travaux paraissent plus urgents (faux plafonds, fenêtres, aide à la mise en place de l'accueil péri-scolaire).

**Retards quotidiens des bus :** ils sont relevés par les parents et les enseignants. Il faudrait faire un relevé précis des horaires (par les parents et/ou les ATSEM) et le joindre à un courrier des Maires adressé à M. Hutin qui est chargé du transport scolaire au Conseil Général.

**Accès à l'école Lucien Genaille :** Malgré le nouvel enrobé, le problème de la flaqué à la descente du car n'a été que déplacé. La mise en place d'un trottoir ne pourra être envisagée que dans le cadre de la réfection globale de la rue.

**Quelques dates :**

Marché de Noël à l'école maternelle : Samedi 16/12/06 matin

Spectacles offerts par le RPI :

Maternelle : « Nez rouge le petit renne de Noël » Jeudi 21/12/06

Primaire : Autour du thème des lutins mardi 19/12/06

Spectacle offert par la coopérative aux classes de l'école maternelle et de l'école Lucien Genaille d'Ollencourt : « Leïla et la baleine » : le 20/01/07

Prochains conseils d'école : 16/03/07 à Tracy Le Val, 08/06/07 à l'école Jean Couvert